

# CEE

## BÉNÉFICIEZ D'UNE PRIME D'ÉNERGIE AVEC LA FDE 80

### Bénéficiez des certificats d'économie d'énergie pour vos travaux de rénovation

Introduit en 2005, le **dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie** repose sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par les pouvoirs publics aux fournisseurs et distributeurs d'énergies (les Obligés).

Ce dispositif n'a de cesse d'évoluer pour permettre la réalisation d'économies d'énergie, notamment dans le secteur du bâtiment.

**Pour les collectivités, ce mécanisme s'avère être un levier financier potentiel supplémentaire** au service de leurs projets de maîtrise de l'énergie qui peut permettre d'améliorer leur temps de retour sur investissement.

**La FDE 80 souhaite faciliter l'accès à ce dispositif** pour les collectivités locales en leur proposant un accompagnement global allant des conseils sur les travaux envisagés, au calcul des primes à récupérer, jusqu'au montage du dossier des demandes de CEE.

**Capital Energy** a été sélectionné par la FDE 80 pour **réaliser le montage administratif et juridique des dossiers de valorisation des CEE et ainsi faciliter au maximum la procédure pour les collectivités.**

Les collectivités peuvent être **accompagnées en complément par des techniciens spécialisés de la FDE 80 dont le CEP** (Conseil en Énergie Partagé) pour prioriser les actions à mener notamment en matière d'isolation de leurs bâtiments, changement d'équipement ou de mode de chauffage...

#### Bâtiments tertiaires et résidentiels

Enveloppe

- Isolation des combles
- Isolation des toitures terrasses
- Isolation des murs
- Isolation du plancher bas
- Fenêtre ou porte-fenêtre

Thermique

- Chaudière haute performance énergétique
- Pompe à chaleur air/eau
- VMC simple ou double flux

#### Travaux éligibles exemples



#### Transport

- Remplacement de véhicules
- Formation à la conduite autonome
- Suivi des consommations grâce à des cartes privatives



Retrouvez les 195 opérations éligibles au dispositif des CEE sur :

<http://www.capitalenergy.fr/fiches-doperation-cee/>



## Les étapes d'un dossier

Envoi du devis à **Capital Energy**  
(Avant acceptation du devis de l'entreprise)  
Uniquement par mail : [fde80@capitalenergy.fr](mailto:fde80@capitalenergy.fr)

Chiffrage de la prime et Envoi de  
l'offre de financement CEE par  
**Capital Energy**  
Accompagnée de l'offre de  
groupement avec la FDE 80

Renvoi offre de groupement signée  
et réalisation des travaux



Offre de  
financement  
CEE acceptée

Devis

Facture

Attestation  
sur l'honneur de  
fin de travaux

Dossier CEE  
complet

**Capital Energy**

Service production

3 Square DESAIX - 75015 PARIS

### KW CUMAC ?

Les CEE sont comptabilisés en kWh CUMAC d'énergie finale économisée.

L'abréviation CUMAC provient de la contraction de « cumulé » et « actualisés » car le kWh est ramené à la durée de vie du produit et actualisé au marché.

Cela permet de comparer des mesures qui font économiser beaucoup tout de suite et des mesures qui font économiser peu mais sur une longue durée.

Dans la pratique cela revient à imaginer ce qui aurait été consommé si les actions n'avaient pas été entreprises.

Concrètement il faut multiplier par 8 les économies annuelles pour obtenir l'économie cumac sur 10 ans.

Vos contacts pour plus d'informations :

**CEE**

**Réjane Van Den Berghe** > 03 22 95 91 51  
[rejane.vandenbergher@fde-somme.fr](mailto:rejane.vandenbergher@fde-somme.fr)

**CEP**

**Emilie DELAPORTE** > 03 22 95 96 59  
[emilie.delaporte@fde-somme.fr](mailto:emilie.delaporte@fde-somme.fr)

**Gilles STOTER** > 03 22 95 96 60  
[gilles.stoter@fde-somme.fr](mailto:gilles.stoter@fde-somme.fr)



Fédération Départementale d'Énergie de la Somme  
3 Rue César Cascabel - Pôle Jules Verne - 80440 Boves  
Tél : 03 22 95 82 62 - Fax : 03 22 95 82 52  
[www.fde-somme.fr](http://www.fde-somme.fr)

 **territoire  
d'énergie**  
SOMME